



Commission des Délégués

Réunion du 30/05/2023

Animateur : M. R. MATILI

Présent(e)s : M. J. SUZAN

Excusé : M. C. BAULAY

Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...).
L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

19.3 – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

19.4 - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

19.6 - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

DOSSIER N° 31

Lecture des rapports des délégués.

La Commission transmet le dossier du match n° 24597532 du 24/05/2023 à la commission seniors



JOURNEE DU 01 AU 10 JUIN 2023

Date	Catégorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
04/06/2023	U14	FINALE	25840342	ANTONY FOOT 1	GARENNE COLOMBES 1	
04/06/2023	U16	FINALE	25840343	NANTERRE ES 2	ST CLOUD FC 1	
04/06/2023	U18	FINALE	25840346	MONTRouGE FC 2	CLICHY S/SEINE FC 1	
04/06/2023	CDM	FINALE	25840322	RUEIL MALMAISON FC 5	ABEILLE RUEIL 5	
04/06/2023	ANCIENS	FINALE	25840340	NANTERRE AJSC 5	ISSY LES MX FC 11	
04/06/2023	SENIORS	FINALE	25840352	ST CLOUD 1	SEVRES FC 1	
04/06/2023	ENTREPRISE	FINALE	25840351	FC CONSEIL DEPART 92.	HOPITAL R.POINCARRE	
04/06/2023	LOISIERS	FINALE	25841534	SEVRES FC 92	SUP.ST.ETIEN/BOUR .REINE	
01/06/2023	INTREDIS CDM	COUPE	25836921	NANTERRE AJSC 7	MONTRouGE FC 92 7	2 CLUBS
10/06/2023	SENIORS FEM	FINALE	25841422	BOULOGNE BIL AC	GPSO 92 ISSY 3	
10/06/2023	U18 FEM	FINALE	25841423	CSM CLAMART FOOT	COURBEVOIE SPORTS	
10/06/2023	U15 FEM	FINALE	25841424	NEUILLY OLYMPIQUE	COURBEVOIE SPORTS	
03/06/2023	SENIORS	FUTSAL	24608683	ISSY LES MXFC 2	JABC	2 CLUBS
04/06/2023	SENIORS	FUTSAL	24608689	SEVRES FUTSAL	GENNEVILLYERS SOCCER	2 CLUBS
08/06/2023	FUTSAL	FINALE	25841421	BAGNEUX FUTSAL	NEUILLY FC 92	
01/06/2023	INTREDISTRICT	CDM	25836920	JS SURESNES	CHAMPIONNET S.PARIS 7	2 CLUBS